

**PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée ordinaire de la Société de transport de Lévis, tenue au 229, rue St-Omer, Lévis, le jeudi **vingt septembre deux mille douze à 19 h 30.**

**SONT PRÉSENTS :**

M. Jean-Pierre Bazinet, Vice-président  
Mme Janet Jones, Administratrice  
M. Michel Turner, Administrateur  
M. Jean-Luc Daigle, Administrateur  
M. Mario Fortier, Administrateur  
M. Serge Côté, Administrateur  
Mme Marjorie Guay, Représentante des usagers du T.C.  
Mme Nathalie Plante, Représentante des usagers du T.A.  
M. Jean-François Carrier, Directeur général  
M. Mario Sirois, Adjoint au directeur général

**EST ABSENT :**

M. Michel Patry, Président

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

En vertu de l'article 32 de la Loi sur les sociétés de transport en commun, le Président invite les personnes qui désirent prendre la parole à le faire **en début** de réunion et à s'identifier et adresser leurs questions au Président.

---

**- ORDRE DU JOUR -**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 23 août 2012
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 31 août 2012 par conférence téléphonique
4. Autorisation de vendre les autobus numéro 8688, 9001, 9003, 9012, 9013, 9195, 9204, 9211 et 9432
5. Embauche d'un préposé au service de l'entretien
6. Adjudication d'un mandat de services professionnels à la firme DESSAU pour la réalisation d'études d'opportunité, d'impacts et d'avant-projet pour l'implantation de mesures prioritaires pour le transport collectif sur

le boulevard de la Rive-Sud entre le chemin du Sault et la route Mgr-Bourget

7. Adjudication d'un mandat de services professionnels à la firme ROCHE Groupe Conseil pour la réalisation du mandat d'une étude de concept, d'une étude d'avant-projet et des plans et devis, incluant la surveillance des travaux, pour l'aménagement d'un terminus d'autobus et d'un stationnement incitatif sur la route Lagueux
8. Comptes payables
9. Points divers
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

## **1. - Adoption de l'ordre du jour**

### **- RÉSOLUTION 2012-120-**

Il est proposé par Monsieur Jean-Luc Daigle  
appuyé par Monsieur Mario Fortier

et résolu unanimement

**QUE** l'ordre du jour de l'Assemblée ordinaire du jeudi, 20 septembre 2012 soit adopté tel lu, en y ajoutant au point 9.- Points divers, les points :

- **9.1.-** Autorisation de procéder à un appel d'offres public dans le cadre du renouvellement des assurances générales pour la période 2012-2013 de la Société de transport de Lévis
- **9.2.-** Autorisation de prolonger le contrat d'emploi de madame Karine Côté à titre de téléphoniste réceptionniste

**Adoptée.-**

## **2. - Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 23 août 2012**

**- RÉSOLUTION 2012-121-**

Il est proposé par Monsieur Michel Turner  
appuyé par Monsieur Serge Côté  
  
et résolu unanimement

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le jeudi 23 août 2012 soit adopté tel que lu.

**Adoptée.-**

**3.- Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 31 août 2012 par conférence téléphonique**

**- RÉSOLUTION 2012-122-**

Il est proposé par Monsieur Jean-Luc Daigle  
appuyé par Madame Nathalie Plante  
  
et résolu unanimement

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le vendredi 31 août 2012 soit adopté tel que lu.

**Adoptée.-**

**4.- Autorisation de vendre les autobus numéro 8688, 9001, 9003, 9012, 9013, 9195, 9204, 9211 et 9432**

**RÉSOLUTION 2012-123-**

**CONSIDÉRANT :** que les autobus numéro 8688, 9001, 9003, 9012, 9013, 9195, 9204, 9211 et 9432 ne rencontrent plus les critères de fiabilité de la Société ;

**CONSIDÉRANT :** les coûts que nécessiteraient les réparations desdits véhicules;

**CONSIDÉRANT :** la recommandation du service de l'entretien à la Direction générale;

Il est proposé par Monsieur Serge Côté  
appuyé par Madame Janet Jones  
et résolu unanimement

**QUE** ce Conseil autorise la Direction générale à procéder à la vente des autobus identifiés au numéro 8688, 9001, 9003, 9012, 9013, 9195, 9204, 9211 et 9432 considérant que ces véhicules sont maintenant hors d'usage.

**Adoptée.-**

**5.- Autorisation de procéder au recrutement et à l'embauche d'un préposé au service de l'entretien**

**- RÉSOLUTION 2012 -124-**

**CONSIDÉRANT** que le parc d'autobus compte maintenant soixante-dix-neuf (79) véhicules actifs;

**CONSIDÉRANT** les besoins au service de l'entretien en terme de personnel pour l'entretien de la flotte d'autobus;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de Monsieur Jocelyn Morissette, contremaître au service d'entretien à la Direction générale;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Madame Nathalie Plante  
appuyé par Marjorie Guay  
et résolu unanimement

**QUE** ce Conseil autorise la Direction générale à procéder au recrutement et à l'embauche d'un de préposé au service de l'entretien selon les conditions prévues à la convention collective de travail. Son entrée en fonction aura lieu le 29 octobre 2012.

**Adoptée.-**

**6.- Adjudication d'un mandat de services professionnels à la firme DESSAU pour la réalisation d'études d'opportunité, d'impacts et d'avant-projet pour l'implantation de mesures prioritaires pour le transport collectif sur le boulevard de la Rive-Sud entre le chemin du Sault et la route Mgr-Bourget**

### **RÉSOLUTION 2012-125-**

- CONSIDÉRANT** la résolution # 2010-148 adoptée le 29 octobre 2010 autorisant la Direction de la planification et du développement à lancer un appel d'offres publiques pour l'octroi d'un mandat de services professionnels pour la réalisation d'une étude d'avant projet définitif pour l'implantation de mesures prioritaires sur le boulevard de la Rive-Sud, entre les rues Mgr Bourget et du Sault ;
- CONSIDÉRANT** que ces études ont été scindées en deux (2) tronçons à savoir : le tronçon 1 (Rue Saint-Omer à Boul. Alphonse Desjardins) et le tronçon 2 (Route Mgr Bourget à rue du Sault /excluant le secteur du tronçon 1) ;
- CONSIDÉRANT** que le tronçon 1 est déjà à l'étude et que les résultats seront connus d'ici la fin du mois d'octobre 2012 ;
- CONSIDÉRANT** les budgets requis pour la réalisation de ces études sont inscrits à l'intérieur du programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013 de la STLévis, dûment approuvé par le Conseil de la Ville de Lévis, le 7 mars 2011 (cf. résolution CV-2011-02-11), et par le Conseil du Trésor et le MTQ, le 1er novembre 2011 (cf. lettre du 19 décembre 2011);
- CONSIDÉRANT** que le MTQ a autorisé la STLévis à procéder aux dites études et s'est engagé à les financer à la hauteur de 75% dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) - (cf. lettre du ministre Sam Hamad, le 3 novembre 2010);

- CONSIDÉRANT** que le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a approuvé le règlement numéro 111 de la ST Lévis autorisant le financement desdites études – (cf. lettre du 11 mai 2011 - AM 270321);
- CONSIDÉRANT** qu'un appel d'offres (no STLévis-DPD-2012-05) pour la réalisation d'études d'opportunité, d'impacts et d'avant-projet pour l'implantation de mesures prioritaires pour le transport collectif sur le boulevard de la Rive-Sud entre le chemin du Sault et la route Mgr-Bourget a été lancé le 6 juillet 2012 ;
- CONSIDÉRANT** qu'un Comité d'évaluation des offres de services pour lesdites études a été créé ;
- CONSIDÉRANT** que les membres du comité d'évaluation ont procédé, le 27 août 2012, à l'évaluation des quatre (4) offres de service reçues;
- CONSIDÉRANT** que suivant cette évaluation, le comité recommande l'octroi de ce contrat à la firme Dessau, le plus bas soumissionnaire conforme;
- CONSIDÉRANT** la recommandation de la Direction de la planification et du développement à la Direction générale ;
- CONSIDÉRANT** la recommandation de la Direction générale ;

Il est proposé par Monsieur Jean-Luc Daigle  
appuyé par Monsieur Serge Côté  
et résolu unanimement

**QUE** ce Conseil autorise la direction générale de la STLévis à octroyer un mandat de services professionnels à la firme DESSAU pour la réalisation d'études d'opportunité, d'impacts et d'avant-projet pour l'implantation de mesures prioritaires pour le transport collectif sur le boulevard de la Rive-Sud entre le chemin du Sault et la route Mgr-Bourget, au montant de 1 075 000 \$ (+ taxes).

**Adoptée.-**

**7.- Adjudication d'un mandat de services professionnels à la firme ROCHE Groupe Conseil pour la réalisation du mandat d'une étude de concept, d'une étude d'avant-projet et des plans et devis, incluant la surveillance des travaux, pour l'aménagement d'un terminus d'autobus et d'un stationnement incitatif sur la route Lagueux**

### **RÉSOLUTION 2012-126-**

**CONSIDÉRANT** la résolution # 2012-084 adoptée le 21 juin 2012 autorisant la Direction de la planification et du développement à lancer un appel d'offres publiques pour l'octroi d'un mandat de services professionnels afin de réaliser les études pour définir le concept d'aménagement du terminus de la route Lagueux et la préparation des plans et devis préalable à la réalisation des travaux prévus pour le printemps 2013;

**CONSIDÉRANT** les budgets requis pour la réalisation de ce projet de terminus sont inscrits à l'intérieur du programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013 de la STLévis, dûment approuvé par le Conseil de la Ville de Lévis, le 7 mars 2011 (cf. résolution CV-2011-02-11), et par le Conseil du Trésor et le MTQ, le 1er novembre 2011 (cf. lettre du 19 décembre 2011);

**CONSIDÉRANT** que les dépenses pour l'acquisition du terrain ainsi que **les études nécessaires**, les évaluations et autres frais juridiques et honoraires professionnels sont admissibles dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes(PAGTCP) du MTQ à la hauteur de 75%.

**CONSIDÉRANT** que le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a approuvé le règlement numéro 117 de la ST Lévis autorisant le financement du projet Terminus Saint-Étienne (Lévis) et l'aménagement d'un stationnement incitatif – (cf. lettre du 10 août 2011 - AM 271393);

**CONSIDÉRANT** qu'un appel d'offres (no STLévis- DPD-2012-06) pour la réalisation desdites études d'aménagement a été lancé le 9 juillet 2012 ;

**CONSIDÉRANT** qu'un Comité d'évaluation des offres de services pour lesdites études a été créé ;

**CONSIDÉRANT** que les membres du comité d'évaluation ont procédé, le 26 juillet 2012, à l'évaluation des deux (2) offres de service reçues;

**CONSIDÉRANT** que suivant cette évaluation, le comité recommande l'octroi de ce contrat à la firme Roche Inc., le plus bas soumissionnaire conforme;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la Direction du développement et de la planification (DPD) à la Direction générale ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la Direction générale ;

Il est proposé par Monsieur Mario Fortier  
appuyé par Madame Janet Jones

et résolu unanimement

**QUE** ce Conseil autorise la Direction générale de la STLévis à octroyer un mandat de services professionnels à la firme ROCHE Inc. pour la réalisation du mandat d'une étude de concept, d'une étude d'avant-projet et des plans et devis, incluant la surveillance des travaux, pour l'aménagement d'un terminus d'autobus et d'un stationnement incitatif sur la route Lagueux, au montant de 249 950 \$ + taxes applicables.

**Adoptée.-**

## **8.- COMPTES PAYABLES**

### **- RÉOLUTION 2012-127-**

Il est proposé par Monsieur Jean-Luc Daigle  
appuyé par Monsieur Michel Turner

et résolu unanimement



**QUE** les comptes provenant du registre des déboursés préparés par le service de la comptabilité et ci-annexés pour faire partie intégrante de la présente soient acceptés à savoir :

Salaire : Période # 32 à # 35 527 586,83 \$

Bordereaux nos : # 18332 à # 19070 872 894,83 \$

Paiements directs : 26 444,53 \$

### **CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES**

Je, soussigné, **Jean-François Carrier, trésorier** certifie par la présente que les crédits sont disponibles à même le budget 2012 de la Société de transport de Lévis pour acquitter le paiement des comptes payables.

**Adoptée.-**

### **9.- Points divers**

#### **9.1.- Autorisation de procéder à un appel d'offres public dans le cadre du renouvellement des assurances générales pour la période 2012-2013 de la Société de transport de Lévis**

##### **- RÉSOLUTION 2012 -128-**

**CONSIDÉRANT** l'échéance du contrat d'assurances générales des biens et des responsabilités de la Société de transport de Lévis le 31 octobre 2012 ;

**CONSIDÉRANT** l'article 106 de la Loi sur les sociétés de transport en commun, chapitre S.30-1 qui permet à une société de renouveler, sans être tenue de demander des soumissions, tout contrat d'assurance adjudgé à la suite d'une telle demande, à la condition que le total fourni par période d'application du contrat original et par celle de renouvellement antérieur de ce contrat n'excède pas cinq (5) ans ;

**CONSIDÉRANT** que la période de cinq (5) ans pour le renouvellement du contrat d'assurances générales des biens et des responsabilités est complétée ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la Direction générale ;

Il est proposé par Madame Janet Jones  
appuyé par Monsieur Mario Fortier

et résolu unanimement

**QUE** ce Conseil autorise la Direction générale à procéder à un appel d'offres public pour le renouvellement du contrat d'assurances générales des biens et des responsabilités de la Société.

**Adoptée.-**

**9.2.- Autorisation de prolonger le contrat d'emploi de madame Karine Côté à titre de téléphoniste réceptionniste**

**- RÉSOLUTION 2012 -129-**

**CONSIDÉRANT** que madame Karine Côté occupe la fonction de téléphoniste réceptionniste depuis le 25 juin 2012 en remplacement de madame Stéphanie Tremblay, employée régulière présentement en congé de maternité;

**CONSIDÉRANT** que le contrat de madame Karine Côté, arrive à échéance ;

**CONSIDÉRANT** le surplus de travail occasionné par la rentrée scolaire ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Directeur du développement des technologies, du marketing et du développement des affaires à la Direction générale

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la Direction générale ;

Il est proposé par Madame Marjorie Guay

appuyé par Monsieur Michel Turner

et résolu unanimement

**QUE** ce Conseil autorise le prolongement du contrat de travail de madame Karine Côté jusqu'au 2 novembre 2012 à titre de téléphoniste réceptionniste aux mêmes conditions présentement en vigueur.

**Adoptée.-**

**10. - Période de questions**

**11. - Levée de l'assemblée**

**- RÉSOLUTION 2012-130-**

Il est proposé par Monsieur Jean-Luc Daigle  
appuyé par Madame Janet Jones

et résolu unanimement

**QUE** l'assemblée soit levée.

---

**Le vice-président, Jean-Pierre Bazinet**

---

**Le secrétaire, Mario Sirois**